

Les citernes d'eau envahissent les terrasses et balcons de la capitale

Dossier de la rédaction de H2o
August 2021

L'installation de citernes d'eau, toutes tailles et formes confondues, sur les terrasses et balcons des maisons est devenue un phénomène qui se propage au niveau des quartiers populaires et nouveaux des communes de la wilaya d'Alger, un phénomène dû aux changements ayant récemment affecté le programme de distribution d'eau potable dans la wilaya. Dès la publication de la décision de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) portant mise en œuvre d'un programme d'urgence pour la distribution d'eau en raison de la rarefaction des ressources en eau, l'opération de vente de citernes s'est transformée en commerce florissant pour les vendeurs en gros et en détail, de sorte que le citoyen s'est retrouvé à la recherche du meilleur endroit dans son appartement pour installer une citerne qui lui épargne la peine d'attendre l'eau du robinet, qui s'écoule au plus fort de l'été. Cette image s'exprime se manifeste avec tous ses détails, dans les immeubles de la cité jouxtant Maqam Echahid dans la commune d'El-Madania. Ainsi, le lotissement connu sous le nom de "cité Confort", déjà se caractérisant par la prolifération notable des paraboles sur les balcons et les terrasses, voit son image au cours des derniers jours, devenir encore plus dégradée avec l'introduction de ces nouveaux éléments induits par la crise de l'eau : des citernes vertes, bleues et métalliques. Le constat est identique dans les autres quartiers et communes : la cité des Annassers dans la commune de Kouba, dans celle d'Ain Naâdjia, à Birtouta, Kheraissia, etc. Le président du Club des risques majeurs, le Pr Abdelkrim Chelghoum précise que ce type d'installation est interdite par la loi car il s'inscrit dans le cadre de travaux de modification et d'agrandissement des bâtiments. L'installation d'une citerne de 1 500 ou 3 000 litres signifie un poids de plus de 1,5 ou 3 tonnes, constituant un facteur de fragilisation du bâtiment en cas de tremblement de terre.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica